



# COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

---

## COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS Conseil Communal

**Rapport de la Commission d'urbanisme relatif au préavis municipal No. 11/2024 :**  
Adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Notre Commission s'est réunie en date du 6 septembre 2024 pour étudier le préavis susmentionné, en présence de Madame Louise Schweizer, Syndique, Monsieur Frédéric Guilloud, Municipal, qui ont répondu à nos questions et nous les en remercions.

### Commentaires généraux

Ce préavis correspond à une demande de validation d'un processus cantonal, qui pour la commune d'Arzier, ne change pas la situation actuelle. Pour que ce plan régional soit accepté, il faut l'unanimité de toutes les communes.

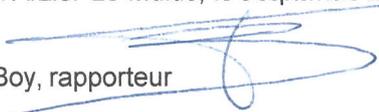
### Propositions d'amendements

Néant

### Conclusion

Après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 11/2024 et en avoir débattu, la Commission a conclu à son acceptation.

Ainsi fait à Arzier-Le Muids, le 6 septembre 2024.

  
Frédéric Boy, rapporteur

  
Gilles Goetschin



Franca Dieffenbacher

  
François Esselborn

Inal Uygur (excusé)